



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 101/17

Objet

Octroi de subventions à l'OPH du Jura pour une opération de 6 logements en accession sociale

Secrétaire de séance

Philippe TOURNIER

Rapporteur :

Jean-Claude LAB

Conseil Communautaire
05 octobre 2017
Authume – 20h00

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 64
Nombre de procurations : 14
Nombre de votants : 78
Date de la convocation : 28 septembre 2017
Date de publication : 13 octobre 2017

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot suppléé par T. Gauthray-Guyenet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, G. Soldavini, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, A. Douzenel, F. Dray, JP. Fichère, JB. Gagnoux, J. Gruet, S. Hédin, P. Jobez, JP Lefèvre, I. Mangin, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, JM. Sermier, JC. Wambst, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Baudard, D. Pernin suppléé par O. Gruet, C. Mathez, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, M. Boué, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

JC Robert à M. Henry, D. Michaud à JP. Fichère, M. Berthaud à S. Champanhet, F. Barthoulot à JC Wambst, P. Bouvret à S. Hédin, D. Germond à JP. Cuinet, I. Girod à I. Delaine, P. Jaboviste à JM Sermier, N. Jeannet à I. Mangin, S. Marchand à A. Douzenel, E. Schlegel à F. Dray, I. Voutquenne à C. Nonnotte-Bouton, H. Prat à L. Bernier, G. Coutrot à C. François.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

A. Hamdaoui, S. Kayi, D. Chevalier, E. Saget, V. Chevriaut, R. Curly.

Par délibération n°GD75/13 du 27 juin 2013, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a réajusté sa politique de soutien à la production de logements locatifs sociaux, mise en œuvre en mars 2012.

S'inscrivant dans ce dispositif, l'Office Public de l'Habitat du Jura (OPH 39) sollicite une subvention de la Collectivité.

L'opération, sise 130-135 rue Chantal Jourdy à Dole, consiste en la construction de 6 logements de type 4 (de 74,30 m² de surface habitable) destiné à l'accession sociale sous la forme de PSLA – Prêt Social Location Accession.

Ce programme de construction, initialement porté par le Foyer Jurassien, constitue la dernière opération du premier programme de rénovation urbaine, telle que prévue dans l'avenant de clôture à la convention signée le 11 mars 2015.

Après la fusion entre le Foyer jurassien et l'OPH 39, l'opération a été reprise par ce dernier afin d'honorer les engagements du programme.

Conformément au règlement en vigueur, l'opération est susceptible de bénéficier d'une aide directe de la Collectivité à hauteur de 3 000 euros par logement créé, soit un total de 18 000 euros pour l'opération.

Plan de financement prévisionnel :

Financeurs	Montant	% d'opération	coût
Subvention Grand Dole	18 000 €	2 %	
Subventions ANRU	15 880 €	2 %	
Fonds propres OPH 39 (prêt du crédit coopératif)	808 193 €	96 %	
TOTAL HT	842 073 €	100 %	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCORDE** une subvention de 18 000 euros à l'OPH 39 au titre de l'opération sise 130-135 rue Chantal Jourdy à Dole,
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au paiement de cette subvention sur l'exercice budgétaire correspondant à la livraison de l'opération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rattachant à cette délibération.

Fait à Authume,
Le 05 octobre 2017
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Principale
- OPH 39 – Montmorot – CS 80484 – 39007 Lons le Saunier